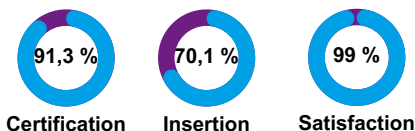


ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme responsable en amont de la formation pour une adaptation des modalités en fonction de vos besoins



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

DISPOSITIFS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION



Pro-A, CPF, Pôle Emploi
Plan développement des compétences

PRÉREQUIS

Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec le diplôme visé

MÉTIERS & COMPÉTENCES VISÉS

Tous secteurs d'activité, du niveau 3 à 8

OBJECTIFS

L'accompagnement à la VAE a pour objectifs

d'apporter aux candidats :

- une aide méthodologique dans leur démarche
- une aide aux choix des activités ou des situations professionnelles à décrire
- une aide à l'élaboration du dossier de VAE

de préparer à l'entretien devant le jury.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'accompagnement est totalement individualisé

- Chacune des étapes est animée par un(e) conseiller(e) VAE spécialiste de l'analyse du travail.
- Un entretien avec un expert de la spécialité et le conseiller permet d'établir le lien entre les activités et le référentiel du diplôme visé
- Des créneaux horaires réguliers sont mis à disposition du candidat pour l'écriture de son dossier avec, après relecture, les conseils de l'accompagnateur référent
- Des objectifs sont définis (travaux à réaliser) pour l'étape suivante.
- L'accompagnement peut se dérouler en présentiel ou à distance

CONTENU

1ère étape collective

Présentation de la méthode (6h)

2ème étape individuelle

Choix des activités ou des situations professionnelles les plus significatives (1h 30)

3ème à la 6ème étape collective : Ateliers de suivi

Explication du livret 2 (3h)
Espace-temps-d'écriture (3 x 3 h)

7ème étape collective

Préparation générale à l'oral (2h)

8ème étape individuelle (2h30)

Entraînement à l'oral à partir du dossier finalisé

RECONNAISSANCE

Obtention de la certification visée ou d'un ou plusieurs blocs de compétences

DURÉE INDICATIVE

24h

TARIF (HORS RÉFORME)

de 1 230 à 1 270 € avec des heures en plus, à la demande, sur la base de 52 à 75 € de l'heure en fonction du niveau du diplôme

Prévoir 250 € pour la participation forfaitaire à l'instruction de la recevabilité

DATES

En entrée et sortie permanentes

LIEUX

Au sein des centres de validation (Carcassonne, Nîmes, Montpellier, Perpignan) et sites délocalisés dont Mende

AUDE - Mélissa BARREDA
06 23 96 85 00 - cdv-11@ac-montpellier.fr

GARD/LOZERE - Alexia ROYANNAIS
06 23 96 96 15 - cdv-30@ac-montpellier.fr

HERAULT - Sylvie PELLIZZA
04 48 18 54 58 - cdv-34@ac-montpellier.fr

PYRENEES-ORIENTALES - Bernadette
SANCHEZ MORET
04 68 54 81 76 - cdv-66@ac-montpellier.fr

Référente handicap - Martine CATHALA
07 76 54 11 81 - martine.cathala@ac-montpellier.fr



**COMPÉTENCES
& PARCOURS**
www.compétencesetparcours.fr
T 04 67 15 82 82
**Dispositif Académique de Validation
des Acquis**
GIP FORMAVIE
1787, avenue Albert Einstein
BP 83
34000 Montpellier
dava@ac-montpellier.fr
www.francevae.fr



Actualisée le : 04/2024

• enquêtes réalisées auprès des bénéficiaires en 2022-2023